

E.S.A.T.

ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL

2020

# LIVRET D'ACCUEIL E.S.A.T. AVRILLE





## **SOMMAIRE**

19	LE MOT DU DIRECTEURpage 1
1)	MISSIONS ET FINALITES DE L'E.S.A.Tpage 2
2)	L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'E.S.A.Tpage 3
3)	LES ACTIVITES DISPENSEES A L'E.S.A.Tpage 6
4)	La Formation a L'e.s.a.tpage 11
5)	INTEGRER L'ETABLISSEMENTpage 12
6)	La vie sociale a l'e.s.a.tpage <b>15</b>
7)	LE PROJET PERSONNALISEpage 16
8)	RENSEIGNEMENTS UTILESpage 17



Quand vous voyez ce logo cela veut dire que le texte est plus facile à lire et à comprendre.

Il y a des pictogrammes, des photos ou des dessins pour vous aider à mieux comprendre.





#### LE MOT DU DIRECTEUR



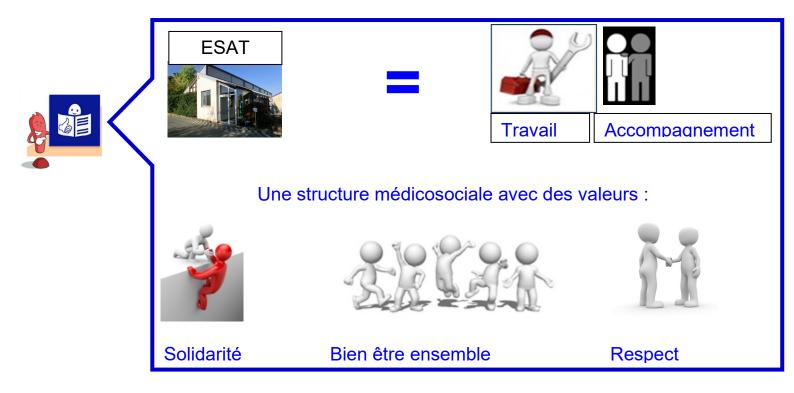
Vous êtes admis au sein du pôle E.S.A.T. de l'Adapei du Maine et Loire, cela représente une étape supplémentaire dans votre parcours de vie.

L'E.S.A.T. est une structure médico-sociale où le travail tient une place importante et incontournable. Vous allez vivre des expériences professionnelles inédites avec de nouveaux collègues de travail.

Respect et solidarité représentent les valeurs essentielles du pôle E.S.A.T. de l'Adapei49. Afin de travailler et de vivre ensemble, il est indispensable de respecter nos différences et de s'entraider dans l'objectif du bien-être et de l'épanouissement de tous.

#### Je vous souhaite la bienvenue parmi nous.

Claude BAUDIN – Directeur du pôle E.S.A.T.







# MISSIONS ET FINALITES DE L'E.S.A.T

L'E.S.A.T. possède une double vocation dans sa mission médico-sociale telle que l'a confirmée la loi du 11 février 2005 (N° 2005-102) :

- ☼ <u>Sociale</u>: développer l'autonomie personnelle et sociale des travailleurs accueillis,
- ☼ <u>Economique et professionnelle :</u> favoriser l'insertion des travailleurs par le développement des compétences.

L'E.S.A.T. offre aux personnes accueillies ne pouvant exercer momentanément ou durablement un travail dans le cadre du milieu ordinaire, la possibilité d'apprendre et de s'impliquer dans une activité professionnelle. Celle-ci s'accompagne d'un soutien médico-social visant à favoriser le développement de l'autonomie puis de l'intégration sociale et professionnelle.



## MISSIONS ET FINALITES DE L'E.S.A.T



Développer l'autonomie





Développer les compétences





Travail Accompagnement

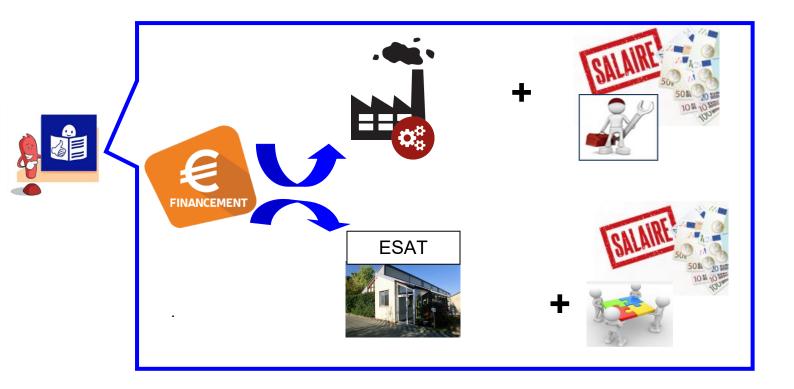






#### **♣** Financement :

- ☼ <u>Budget de production :</u> pour garantir un complément de rémunération aux travailleurs puis supporter les dépenses et les investissements liés à l'activité professionnelle.
- ☼ <u>Budget d'accompagnement social</u>: pour assurer le fonctionnement de l'établissement et la rémunération des salariés encadrants.







### 2) L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'E.S.A.T

Elle est composée d'encadrants reconnus pour leurs compétences professionnelles, leurs qualités humaines, éducatives et pédagogiques.

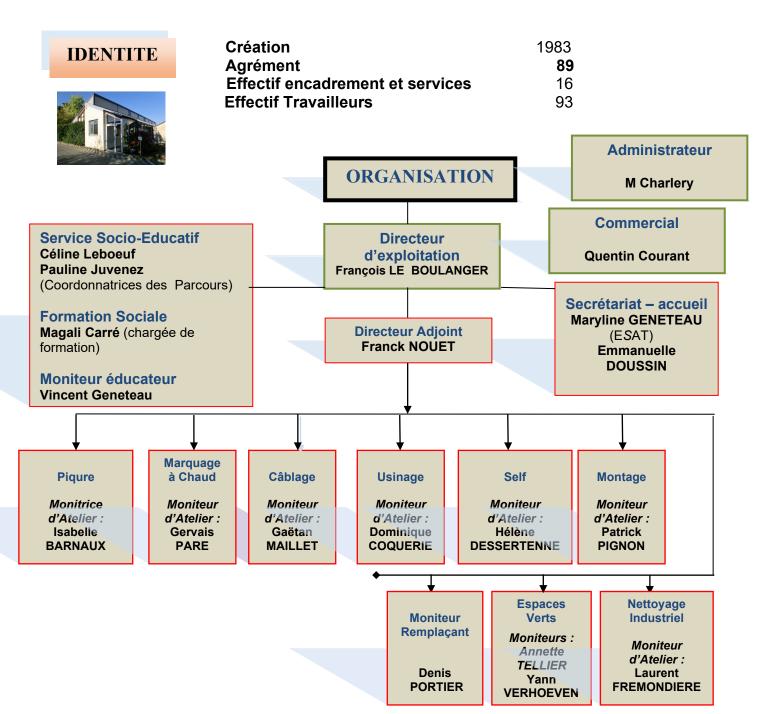
#### Organigramme de l'E.S.A.T. :

ESAT

#### E.S.A.T d'AVRILLE

Z.I. Ia Croix Cadeau 7, rue Paul Langevin 49240 AVRILLE

Tél.: 02.41.21.11.57 Fax: 02.41.21.11.42







# 2) L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'E.S.A.T (PHOTOS)

DIRECTEUR D'EXPLOITATION François LE BOULANGER



Administrateur Mr CHARLERY

**Commercial Quentin Courant** 



Secrétariat - Accueil

Maryline GENETEAU Emmanuelle DOUSSIN





Coordinatrices des parcours
Céline LEBOEUF
Pauline JUVENEZ





Formation Sociale Magali CARRE



Moniteur Educateur Vincent GENETEAU





Directeur Adjoint Franck NOUET



Self

Monitrice d'Atelier :

Hélène DESSERTENNE



Piqure

Monitrice d'Atelier :

Isabelle BARNAUX



Montage

Moniteur d'Atelier :

Patrick PIGNON



Usinage

Moniteur d'Atelier :

Dominique COQUERIE



Moniteur Remplaçant

Denis PORTIER



Verts
Moniteurs:

Annette TELLIER Yann VERHOEVEN



Nettoyage Industriel

Moniteur d'Atelier : Laurent FREMONDIERE



Marquage à Chaud

Moniteur d'Atelier :

Gervais PARE



Câblage

Moniteur d'Atelier :

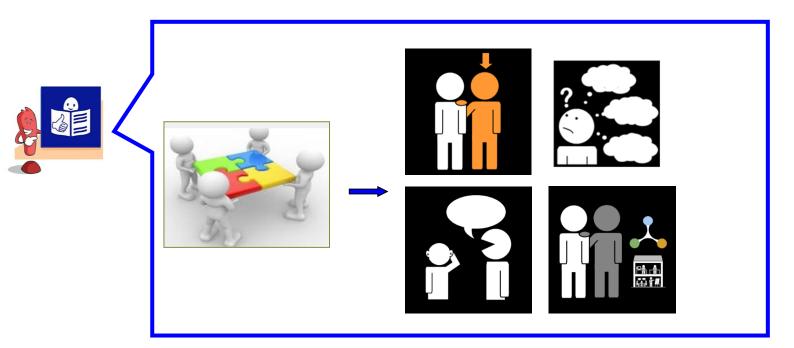
Gaëtan MAILLET



Les professionnels de l'ESAT ont pour fonction de veiller au respect et à la mise en œuvre de la mission de l'établissement relatif à l'adaptation de l'accompagnement, aux besoins et attentes des travailleurs handicapés dans une perspective de bien-être et d'épanouissement. Le soutien des travailleurs dans leur activité professionnelle est une composante de la mission de l'ESAT. Il a pour finalité :

- d'écouter, d'accompagner,
- de guider dans les acquisitions, de maintenir les acquis.
- ♣ de rendre la personne actrice de son parcours : se situer aux côtés de la personne ; faire émerger des désirs, des envies, et accompagner ces projets.

Il recouvre, outre le soutien quotidien (aide et accompagnement au poste) mis en œuvre par le moniteur d'atelier, les activités de soutien en lien avec l'activité professionnelle assurées par les professionnels de l'ESAT et les partenaires.







### 3) LES ACTIVITES DISPENSEES A L'E.S.A.T

L'ESAT d'Avrillé accueille et accompagne **93 travailleurs handicapés**, l'encadrement est assuré par **16 professionnels** auxquels s'ajoutent des ressources mutualisées au sein du pôle ESAT de l'Adapei49 (service commercial, méthode...).

## Les activités professionnelles

Les activités professionnelles constituent l'indispensable support à partir duquel se construit le soutien mis en œuvre à l'ESAT. Très souvent technique, le travail se décline à partir d'une démarche commerciale et méthodologique tout en s'inscrivant dans une perspective économique.

## <u>L'entretien Jardins Espaces Verts</u>

Tonte – Débroussaillage – Désherbage – Nettoyage – Balayage – Taille des haies – Taille des arbres et arbustes – Entretien des massifs et plantations – Entretien des allées et abords –Interventions ponctuelles ou contrats annuels.





## Les activités de collectivité

<u>Entretien des locaux</u>: Balayage – Nettoyage des sols et des vitres – Aspiration des surfaces – Désinfection des toilettes et sanitaires.

<u>Restauration</u>: Réception liaison froide – Relevé des températures – mise en selfservice – Entretien du self-service – Entretien de la salle à manger – Vaisselle –











# Marquage à Chaud:

Apposition d'un film de couleur sur une matière thermoplastique Montage / assemblage de diverses pièces plastique Collage de brosses sur pièces plastiques Conditionnement

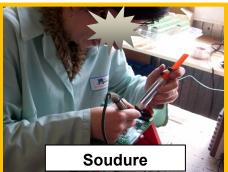




# Câblage / Soudure

Câblage : coupe, dénudage, étamage, sertissage
Soudure de composants
Marquage à chaud à la roue
Conditionnement









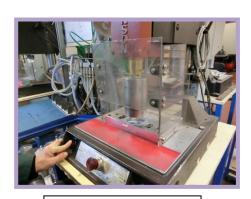
### <u>Usinage</u>

Tronçonnage alu et PVC (postes machines)
Découpe avec ciseaux électriques, cutters
Perçage – Fraisage - Taraudage
Collage de brosses sur pièces plastiques
Montages divers (plateaux – valises) nécessitant des aptitudes physiques
Conditionnement

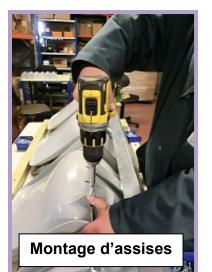


## Soudure Ultra Son:

Assemblage de pièces plastiques par soudure ultra son Montage d'assises sur support nécessitant des aptitudes physiques Montage divers : collage – assemblage – presse Conditionnement



Soudure ultra son





**Presse** 



## Nettoyage Industriel

<u>Activité de nettoyage industriel</u>: Balayage – Nettoyage des sols et des vitres – Aspiration des surfaces – Désinfection des toilettes et sanitaires.





## **Montage**

Montage plateau Alcor et perçage nécessitant des aptitudes physiques

Montage divers : nuanciers – valises –

Collage de brosses sur pièces plastique

Filmage – assemblage- conditionnement





Plateau Alcor



#### Formation Sociale



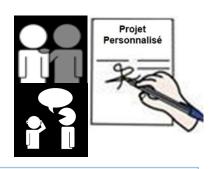
Actualité – Expression orale – Expression visuelle – Expression écrite – Education civique et citoyenne – Autonomie quotidienne – Implication institutionnelle

A consonnance éducative et pédagogique, la formation sociale a pour finalité d'améliorer l'implication des travailleurs dans l'exercice des activités professionnelles. Les objectifs de travail portent sur le maintien et le développement d'acquisitions. Cela peut toucher les domaines du savoir, du savoir-être et du savoir-faire.





## 4 L'accompagnement personnalisé



Rencontre – Entretien – Ecoute – prise en compte des intérêts, des besoins et attentes – Evaluation des objectifs – Définition de démarches éducatives et pédagogiques.

Le projet personnalisé des travailleurs se situe au cœur des préoccupations des professionnels de l'ESAT. Une projection est en effet élaborée avec la contribution active des différents protagonistes : le travailleur, son entourage et les encadrants de l'ESAT.



Recueillir, impulser, soutenir, canaliser et coordonner requièrent un travail d'entretien, d'écoute et de suivi conséquent



## 4/LA FORMATION A L'E.S.A.T

Une équipe de professionnels qualifiés accueille et accompagne les travailleurs avec des activités supports accessibles et valorisantes. Les professionnels, chacun dans leur domaine spécifique, travaillent le maintien et l'acquisition de nouvelles compétences pour l'ensemble des travailleurs. Pour accomplir ce travail, l'équipe est à l'écoute des besoins et des attentes du travailleur, elle l'accompagne et le soutien par l'élaboration et la mise en œuvre de son projet personnalisé.

Un développement de l'autonomie et une démarche socialisante d'intégration en milieu ordinaire sont mise en œuvre par des dispositifs de stages à l'extérieur de l'ESAT (entreprises adaptées ou milieu ordinaire de travail) et des actions de formation qui constituent autant de mises en situation sociale et professionnelle.









## 5) INTEGRER L'ETABLISSEMENT

L'ESAT accueille des adultes reconnus travailleurs handicapés bénéficiant d'une orientation en ESAT par avis de la CDAPH. (Commission des Droits et Autonomie des Personnes Handicapées). Une demande de candidature est adressée à l'établissement. L'admission en ESAT est possible au terme du processus de préadmission qui permet d'intégrer la liste d'attente si :

- Le travailleur bénéficie de sa notification avec une orientation ESAT,
- Le travailleur a effectué au moins un stage à l'ESAT dont les conclusions montrent que ses besoins et attentes sont compatibles avec l'offre de prestation de l'Etablissement.
  - Le travailleur a formulé une candidature signée de sa main,
- Les questions de transport et d'hébergement permettant au travailleur de s'inscrire professionnellement à l'ESAT sont résolues.

L'admission en ESAT est précédée d'une période d'essai de six mois renouvelable une fois selon le cas. La décision définitive d'admission ne survient qu'à l'issue de la période d'essai.





#### Formalités d'admission :

Afin de constituer le dossier, il est demandé de nous présenter :

- Pour ce qui concerne les données administratives :
  - \* La notification MDPH.
  - \* Le jugement de tutelle ou de curatelle, s'il y a lieu.
  - \* La carte d'assuré social et son attestation.
- Pour ce qui concerne les données médicales :
  - \* Une autorisation d'intervention en cas d'urgence, dûment datée et signée.
  - \* La carte de groupe sanguin.
  - \*Les prescriptions médicales en cours, médicament, régime, rééducation...



#### Statut :

- L'usager admis en ESAT n'est pas un salarié au sens du droit du travail. Il n'est pas titulaire d'un contrat de travail mais d'un Contrat de Soutien et d'Aide au Travail (CSAT).
- Toute absence pour maladie doit être justifiée par un arrêt de travail rédigé par le médecin. Ce document doit nous parvenir dans les 48 heures. Le médecin du



- travail vous convoquera tous les deux ans pour un contrôle médical. Une première visite se fait dès l'admission, ensuite tous les deux ans.
- Les informations concernant votre accueil et votre accompagnement sont protégées par le devoir de confidentialité professionnelle auquel est tenu l'ensemble du personnel. Vous pouvez accéder à votre dossier sur demande auprès du directeur.





Vous signez un contrat d'aide et de soutien



Vous devez justifier vos arrêts de travail



L'ESAT garantit la confidentialité des informations de votre dossier

#### **Rémunération:**



Le travailleur admis perçoit une rémunération financée par l'ESAT, et un complément financé par l'état. Il est assuré social et cotise pour la retraite.

- Le travailleur peut adhérer à la mutuelle complémentaire santé suite à l'admission à l'ESAT.
- Les ressources se déclinent comme suit :
  - \* La rémunération de base minimum est 5.1%du SMIC pour un temps plein
    - \* Le complément de rémunération est plafonné à 50% du SMIC.



\* Ces deux éléments constituent la rémunération globale (bulletin de rémunération).

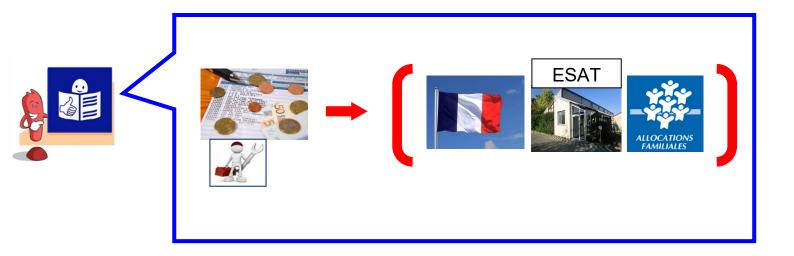


\* L'Allocation aux Adultes Handicapés ou AAH vient compléter la rémunération globale ci-dessus dans la limite de 110 % du SMIC. Elle est versée par la Caisse d'Allocations Familiales.



Lors d'un arrêt de travail ou d'une hospitalisation, les indemnités journalières sont, dorénavant, versées immédiatement, le conseil d'administration de l'Adapei 49 a, en effet, mis fin au délai de carence (25/09/2019). Cela s'appliquera pour les travailleurs d'ESAT, présents depuis plus d'un an à compter du 1er janvier 2020.

 Concernant les absences occasionnées par des convocations à des rendezvous, administratifs, médicaux ou autres, en lien avec la qualité de travailleur d'ESAT, elles sont prises en compte comme temps de travail. Cela exclut la prise en compte de toute autre forme d'absence (le fonctionnement se calque sur le droit du travail).

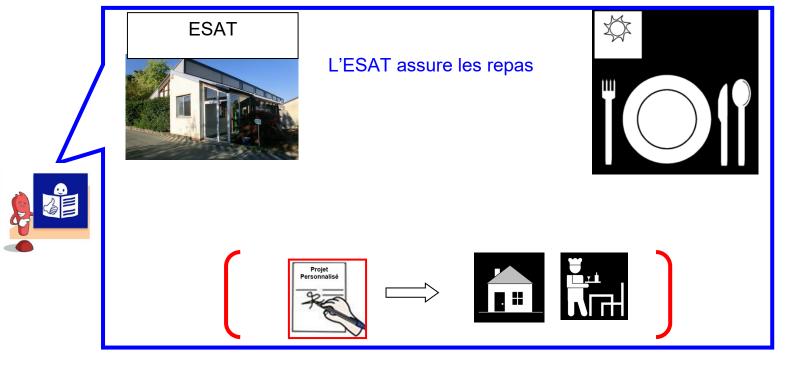




## Repas:

Le Travailleur bénéficie de la prestation de service de restauration interne, sa participation aux frais de repas est indexée au minimum garanti. Elle est prélevée sur la rémunération du travailleur. Toutefois, dans le cadre de l'élaboration du projet personnalisé et à la demande du travailleur, il peut être décidé de la mise en œuvre d'une autre forme de restauration (déjeuner à l'extérieur ou déjeuner sur place avec sa propre préparation...) de façon durable ou ponctuelle. Ce dispositif, s'il est choisi, fera l'objet d'une évaluation pour en mesurer la cohérence du point de vue économique et nutritionnel, dans un objectif de protection du travailleur.





# Transport :

 L'ESAT n'a pas la charge du transport des travailleurs accueillis d'une manière générale.





6) LA VIE SOCIALE A L'E.S.A.T

#### Le conseil de la vie sociale :



Il réunit des représentants de l'entourage des travailleurs (des parents, des représentants légaux) des usagers et des salariés, tous élus, ainsi que les représentants de l'association désignés par le conseil d'administration (administrateurs délégués. Par ailleurs, des membres supplémentaires peuvent être accueillis au sein de cette assemblée, c'est le cas pour les représentants des collectivités territoriales (commune, communauté d'agglomération...).

#### Sa fonction:

 Il a la faculté de donner son avis et de faire des propositions sur tous les aspects de vie et de fonctionnement de l'établissement.

#### Rythme des réunions :

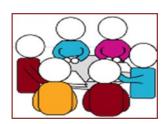
- Le comité se réunit trois fois par an. Le temps passé en réunion est un temps de travail pour les représentants usagers et salariés.

#### Durée du mandat électif :

La durée des mandats est fixée à trois ans dans le secteur adulte.



Au **CVS** 



Vous pouvez donner votre avis



et faire des propositions







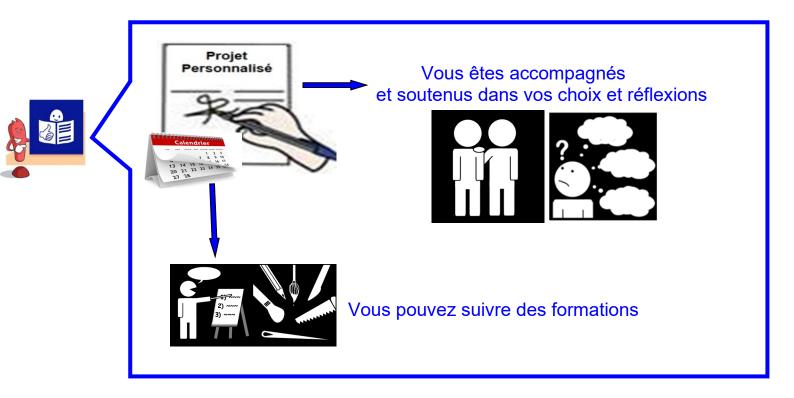
#### 7) LE PROJET PERSONNALISE

Le projet personnalisé représente l'outil indispensable à la relation d'accompagnement du travailleur par les professionnels de l'ESAT. Adossé au contrat d'aide et de soutien par le travail en qualité d'avenant, il vient préciser les modalités d'accueil et d'accompagnement du travailleur. Celles-ci sont élaborées conjointement par le travailleur, son entourage et les professionnels de l'ESAT.

En effet, la notion de parcours d'accompagnement traduit le respect du travailleur dans sa singularité : il est accompagné dans ses choix, dans son cheminement, en valorisant ses potentialités et ses compétences, mais aussi ses difficultés qui nécessitent des soutiens et la nécessaire protection, afin de lui assurer la sécurité indispensable à son équilibre, à son bien-être et à son épanouissement.

La force de l'ESAT est de pouvoir proposer une palette de supports favorisant l'adaptation des modalités d'accompagnement aux besoins, attentes et demandes de la personne.

Cette adaptation est recherchée dès l'accueil, formalisée dans le projet personnalisé d'accompagnement, et ce, jusqu'à la sortie de la personne. Le projet renferme par conséquent les besoins et attentes du travailleur et les objectifs de travail qui seront mis en œuvre en termes de réponses potentielles. Des préconisations pédagogiques pourront venir compléter le dispositif. Un suivi annuel permet de réajuster l'accompagnement au plus près pour connaître le degré de satisfaction des différents protagonistes. Au- delà du travail et de l'apprentissage quotidien au sein des ateliers, les usagers ont accès à la formation. En effet, la formation vient renforcer et maintenir les acquis cognitifs, techniques et professionnels dans le but d'améliorer l'autonomie socio-professionnelle.







## 8)

#### RENSEIGNEMENTS UTILES

Adapei 49 (siège) 126 rue St Léonard 49000 ANGERS http://www.adapei49.asso.fr 02.41.68.98.50



#### A.R.S, agence régionale de santé, Délégation territoriale de Maine et Loire

26 ter rue de Brissac, bâtiment N 49047 ANGERS Cedex 01

02.41.25.76.00 ars-dt49-contact@ars.sante.fr



CAF de l'Anjou

32 rue Louis Gain 49009 ANGERS

0810.254.930



#### **CPAM**

32 rue Louis Gain 49937 ANGERS Cedex 9

Tél: 3646



#### Irigo

Place Lorraine 49100 ANGERS 02.41.33.64.64



## Irigo Handicap Transport

Keolis Val de Maine Rue du Bois Rimier 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU 02.41.27.29.29



#### M.D.A, maison départementale de l'autonomie

6 rue Lecuit 49100 ANGERS

02.41.81.60.77 contact@mda.cg49.fr



#### **HARMONIE Mutuelle**

112 Boulevard d'Italie CS 20000 85934 LA ROCHE SUR YON Cedex 9



0 980.980.500

#### Renseignements sur les mesures de protection, Cité-justice-citoyen

12 rue Max Richard BP 61046 49010 ANGERS Cedex 01 02.41.80.91.77



#### SMIA, santé au travail

25 rue Carl Linné 49000 ANGERS 02.41.47.92.92

